



Société Luxembourgeoise de
Diabétologie

Siège social:
143, rue de Mühlenbach
L-2168 Luxembourg

Tel: 00352 485361
E-mail: info@diabete.lu

www.diabete.lu

Bourse SLD en diabétologie Règlement

La bourse SLD en diabétologie est distribuée annuellement par la Société Luxembourgeoise de Diabétologie asbl. et est soutenue par l'Association Luxembourgeoise du Diabète asbl. Elle permet le développement et la mise en œuvre de projets et concerne tous les projets en diabétologie qui visent à l'amélioration de la prise en charge et de la qualité des soins des patients atteints d'un diabète.

Critères d'éligibilité :

La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet en diabétologie. Ce projet peut être aussi une extension d'un projet déjà mis en place avec des objectifs et un financement qui seront alors spécifiques.

Le dossier sera présenté au nom d'un porteur de projet bien identifié qui assurera la mise en œuvre du projet et fera partie d'une équipe médicale ou paramédicale.

Le porteur du projet sera membre de la SLD à jour de cotisation ou s'engage à le devenir avant la remise de la bourse.

Modalités de soumission :

Le dossier devra parvenir **avant le 15 septembre 2024** à l'adresse suivante : info@diabete.lu (informations et dossiers).

Les modalités sont annoncées par le biais d'affiches, précisant les obligations du candidat, sur le site de la SLD.

Éléments constitutifs du dossier :

Le dossier sera constitué de 2 parties : une partie coordonnées et une partie, descriptif du projet, soit environ 4-5 pages hors annexes.

- Il pourra exposer notamment le constat de départ, contexte et hypothèses, la problématique, les objectifs principaux et secondaires du projet, le descriptif du déroulement, la méthodologie utilisée, les résultats attendus, les évaluations prévues ou réalisées, la bibliographie éventuellement. Il précisera le public visé et le nombre de patients concernés.
- Il sera accompagné d'une fiche de synthèse reprenant en résumé les différentes parties et d'un calendrier des étapes clé du projet.



Société Luxembourgeoise de
Diabétologie

- Un prévisionnel de budget sera joint également, où figurera l'utilisation spécifique de la bourse demandée, mais qui fera mention des autres aides éventuelles déjà perçues ou en attente pour ce même projet, ainsi que les différents prix gagnés, surtout si le projet est une extension d'un projet déjà en place.
- Une fiche individuelle précisera le nom du candidat, son adresse professionnelle précise, et/ou personnelle, une adresse mail valide, un numéro de téléphone.
- L'anonymat sera conservé autant pour les noms que pour les lieux dans le descriptif du projet. Le document de soumission devrait porter le nom de fichier :
BOURSESLD«année»-«3premiereslettresdunom»-dossier
Le document permettant d'identifier les auteurs :
BOURSESLD«année»-«3premiereslettresdunom»-auteur

Sélection des projets :

La sélection des projets se fera sur la pertinence de la problématique, sur la qualité des travaux, mais également la méthodologie, le financement, l'évaluation, le caractère novateur...

Le jury est représenté par un membre du CA de la SLD, un membre du CA de l'Association Luxembourgeoise du diabète, un membre de l'Infediab, un représentant d'un institut de recherche, une personne vivant avec un diabète.

Après expertise, délibération et classement, les candidats recevront un courrier leur annonçant la décision du jury.

Le projet sélectionné sera annoncé lors de la Journée mondiale du diabète le 14 novembre.

Modalités de financement :

La somme associée à cette bourse sera versée par le biais d'une association.

Le prix est remis lors d'une manifestation à l'occasions de la Journée mondiale du diabète au mois de novembre qui suit la soumission et le candidat primé s'engage à venir ou se faire représenter.

Evaluations des projets financés et obligations du candidat :

Lors de l'AG de l'année suivante, le candidat sera invité par la SLD à venir présenter l'état d'avancée du projet et ses développements.

Cette présentation comporte une communication orale de 10minutes, ainsi qu'un article dans la Newsletter de la SLD.